

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2267

Artikel: "La voix des poètes et des philosophes dans la politique" : Une manifestation politico-culturelle de la NSH
Autor: Linder, Wolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«La voix des poètes et des philosophes dans la politique»

Une manifestation politico-culturelle de la NSH

Wolf Linder - 15 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35851>

(Réd.) Il y a 100 ans, le poète Carl Spitteler recevait le prix Nobel de littérature. A cette occasion, la [Nouvelle Société Helvétique](#) a organisé samedi 14 décembre 2019 à Zurich un débat sur le rôle politique des écrivains en Suisse. Du très riche exposé de Wolf Linder qui introduisait la discussion, nous extrayons les propos concernant le nobélisé de 1919 et Gottfried Keller, deux écrivains moins connus de ce côté de la Sarine.

Le sujet proposé, *La voix des poètes et des philosophes dans la politique*, pourrait sembler provocateur à beaucoup de gens. En effet, les acteurs culturels se plaignent souvent que la Suisse constitue un terrain difficile pour leur travail, et les intellectuels sont en proie à la méfiance du public envers tout ce qui semble académique. Mais surtout, ni les poèmes ni les récits ne semblent jouer un rôle important dans la définition de la politique suisse, qui paraît plutôt se nourrir d'actions terre-à-terre et de compromis.

Je souhaite contredire cette idée par une antithèse: les écrivains et les philosophes participent intensément à la vie politique suisse. Depuis les débuts de la Suisse en tant qu'Etat moderne et jusqu'à l'heure actuelle, ils ont toujours tenté d'exercer une influence

sur la politique.

Le chantre de l'unité nationale

Cela vaut tout d'abord pour [Carl Spitteler](#) (1854-1924), qui a été célébré partout dans le pays cette année, non seulement comme poète, mais aussi comme lauréat du prix Nobel de littérature. Car aujourd'hui, il y a 105 ans jour pour jour, Spitteler prononçait son célèbre discours, *Notre point de vue suisse*, devant cette même Nouvelle Société Helvétique qui nous a invités à ce débat. Le discours de Spitteler constitue clairement une intervention dans la politique, une intervention qui a eu un effet considérable sur l'opinion publique et l'état d'esprit du pays. A une époque décisive, celle du début de la première guerre mondiale, alors que de nombreux Alémaniques admiraient l'Empire allemand et que les Romands ne juraient au contraire que par la Grande Nation, un poète a sonné l'alarme, attirant l'attention sur la division menaçant notre pays. Spitteler a fait appel à notre capacité à dépasser nos différences internes grâce à la compréhension mutuelle. Et il a exigé que la Suisse défende son propre point de vue, indépendamment de celui de ses voisins [...]

Critique sociale et préoccupation écologique

Venons-en à [Gottfried Keller](#) (1819-1890). On sait qu'il n'était pas seulement poète, mais également chancelier d'Etat du canton de Zurich, et qu'il avait reçu le mandat, lui qui n'était pas croyant au sens usuel du terme, d'écrire les [«Bettagsmandate»](#) [[Mandements du Jeûne](#)] du canton de Zurich. Le fait qu'il fût dans ses jeunes années un partisan convaincu du jeune Etat national est attesté par son *Ode à la Suisse* [...]. Ce poème de cinq strophes figurait autrefois dans presque tous les répertoires de base des chœurs populaires [...].

Mais laissons maintenant l'ode à la patrie derrière nous et lisons le Keller ultérieur, un autre Keller. Il était profondément déçu par la nouvelle démocratie et les bouleversements de l'économie, qui avaient évolué très différemment de ce qu'il avait espéré. Son roman *Martin Salander* brosse une critique sociale lourde de sombres pressentiments:

«Il viendra un temps où, dans notre pays comme ailleurs, de grandes masses d'argent s'accumuleront, sans avoir été acquises et épargnées de manière sérieuse.... alors on verra clairement si le fil et les

*couleurs de notre drapeau
seront encore de valeur.»*

Et, d'une certaine manière en
précurseur des écologistes
actuels, Keller prophétisait:

*«Un temps viendra où le trésor
noir du soleil sera consumé
sous la terre, en moins de
siècles que les millénaires qui
avaient été nécessaires à
l'amasser.*

*Ensuite, on dépendra de
l'électricité. Mais, alors que les
forêts naturelles sont déjà en
train d'être dévorées,
lentement mais sûrement, où
seront les forces hydrauliques
domestiquées qui sont censées
faire fonctionner les machines
électriques? [...]*

*Voilà à quoi nous conduira
l'injonction folle: plus, plus,
toujours plus!*

Qui engloutira le "suffisant".»

L'impact politique des poètes et des philosophes

Leurs paroles ont-elles une

quelconque influence, ou s'agit-
il seulement de paroles
emportées par le vent?

Spitteler nous donne une
première réponse. Comme les
politiciens, il se servait de la
parole pour faire bouger les
choses. Toutefois,
contrairement aux politiciens, il
n'avait à disposition aucun
autre instrument de pouvoir
pour rallier des partisans. Il
n'avait aucune influence pour
amener son point de vue au
cœur des votations populaires.
Et il ne jouissait pas d'une
popularité importante. Il
n'avait que la parole, et
pourtant sa parole subsiste.

C'est justement cette absence
de pouvoir qui a fait la force de
Spitteler. Il portait à la
connaissance du public les
sujets qui le préoccupaient,
indépendamment de tout lien
d'intérêt. Il exprimait des
choses qui n'avaient pas été
dites par les politiciens élus, et
que peut-être, ces derniers ne
pouvaient dire avec la même
intensité et la même crédibilité.

Les mots de Spitteler ont
contribué à surmonter la
fracture, profonde à l'époque,
entre Romands et Alémaniques.
C'est justement un poète
souvent exubérant qui a
sobrement attiré l'attention sur
la distinction qu'il convient
d'opérer entre sympathie
personnelle et raison politique.
Ce faisant, en 1914, dans un
savant équilibre entre
engagement et retenue, il a fait
passer l'intérêt commun pour
la voie raisonnable.

Faire un tel usage de la liberté
d'écrivain demandait du
courage. Et c'est en cela que
résident finalement la
crédibilité et l'influence de
Spitteler au-delà de son
époque, même s'il s'agit d'une
influence incertaine. Quoi qu'il
en soit, sa contribution est
entrée dans la réflexion
politique. Il a aidé la société
suisse à prendre conscience de
son unité politique et de son
identité. Malgré le
Röstigraben, les *Welsches* et
les Suisses alémaniques sont
unis aujourd'hui.

UBS et Credit Suisse: trop modeste renforcement des exigences de fonds propres

Les banques systémiques internationales continuent de représenter un risque

Jean-Daniel Delley - 06 décembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35825>

Le Conseil fédéral resserre un
peu la vis de la réglementation
bancaire. Mais les grands
instituts financiers conservent

une marge de manœuvre
suffisante pour prendre des
risques inconsidérés. En cas de
coup dur, l'Etat sera toujours là

pour sauver les meubles.

La [révision](#) de l'ordonnance sur
les fonds propres est destinée à